



Fédération Vo Co Truyen Vietnam de France

Siège social : 106, Boulevard de la Résistance
93460 Gournay sur Marne

<http://www.vocotruyen-france.fr>

Identification R.N.A. : W751204240

Paris, le 25 Avril 2016

Inscription

« Coupe de France Enfants de Vo Co Truyen Vietnam » Saison 2015 / 2016

Les 28 & 29 Mai 2016 à MERY SUR OISE – VAL D'OISE (95540)

Attention, réponse avant le vendredi 20 mai 2016, pas d'inscription sur place !!!

Cher Président, Cher Responsable de club,

Nous avons le plaisir de vous annoncer le début des inscriptions de la Coupe de France Enfants.

Les inscriptions s'effectueront **exclusivement par courriel**. Nous vous demandons de bien vérifier vos inscriptions ainsi que le type de licence de vos compétiteurs qui doivent posséder une licence compétition saison 2015-2016 avant d'expédier votre courriel.

Cette 6^{ème} édition de la « Coupe de France Enfants de Vo Co Truyen Vietnam » concerne la tranche d'âge 6-13 ans. Elle aura lieu le samedi 28 mai pour la technique (de 12h00 à 19h00). Le dimanche 29 mai pour le combat (de 12h00 à 18h00) au

Gymnase Municipal - rue Courtil Bajou - 95540 Mery sur Oise

La Règlementation autorise, pour les épreuves techniques avec ou sans arme, l'ouverture de celles-ci aux pratiquants et pratiquantes dès la possession d'une Licence Compétition FVCTVNF 2015-2016.

Concernant les épreuves combat, les compétiteurs doivent posséder 2 licences dont celle de la FVCTVNF 2015-2016.

Les documents d'inscription de la Coupe de France seront à renvoyer par courriel

Avant le vendredi 20 mai 2016 à michel.brenot@vocotruyen-france.fr

Comme la saison précédente, pour participer à cette compétition, aussi bien le samedi que le dimanche, chaque club inscrit devra fournir obligatoirement 1 personne Licenciée et âgée de 18 ans pour être intégrée à l'équipe arbitrale.

Seuls les administrateurs/ Juge technique et combat formés par la Fédération seront acceptés.

Celle-ci s'effectuera en même temps que l'inscription de vos compétiteurs sur le tableau Excel joint ; bien noter la date de naissance du compétiteur et non son âge.

ATTENTION

Tout participant se présentant, le jour de la compétition, avec une Licence Loisir se verra refusé l'accès à la Compétition. Joindre lors de l'inscription le certificat médical et pour les mineurs, l'autorisation parentale hormis les associations ayant signé le "Contrat Club" ; celles-ci devront présenter ces documents si un compétiteur est blessé lors de la compétition.

Toute inscription arrivant après la date limite sera refusée.

Par ailleurs vous trouverez toutes ces informations ainsi que la Règlementation Compétition sur le site Fédéral : www.vocotruyen-France.fr

Horaires de principe lors de la Coupe de France Adultes :

- ✓ **Le samedi 28 mai :**
 - 10h00 Ouverture des portes,
 - 11h00 Réunion Arbitrale,
 - 12h00 Salut général,
 - Sur appel, pointage au fur et à mesure des catégories à la table centrale,
 - Ordre de passage, les épreuves par équipe puis les épreuves individuelles,
 - 12h30 Début de la compétition,
 - Vers 18h00 Remise des médailles et certificats de podium,
 - Vers 19h00 Fin de la compétition technique.
 - Pendant l'épreuve technique, sur annonce, vérification des poids des combattants présents.

- ✓ **Le dimanche 29 mai :**
 - 09h00 Ouverture des portes,
 - 11h00 Fin des vérifications des poids,
 - 11h00 Réunion Arbitrale,
 - 12h00 Salut Général, puis début de la compétition,
 - 12h30 Début de la compétition (combat en continu),
 - Remise des trophées par groupes de catégories,
 - Fin de la Compétition Combat vers 18h00.

En espérant vous compter parmi nous lors de cette C.F. Enfants, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Je vous souhaite une bonne compétition et vous prie de recevoir mes salutations martiales.

Le Responsable Organisation Sportive
Michel BRENOT



FÉDÉRATION DE VOÏCÔ TRUYEN VIETNAM DE FRANCE

COUPE DE FRANCE

28 Mai

ENFANT

10h00 à 19h00

2016

29 Mai

09h00 à 18h00



Gymnase de Méry sur Oise
Rue Courtil Bajou
95540 Méry sur Oise

WWW.FVCTVNF.FR

ne pas jeter sur la voie publique



« Coupe de France Enfants 2016 de Vo Co Truyen Vietnam »
Gymnase Municipal - rue Courtil Bajou - 95540 Mery sur Oise
28 et 29 mai 2016

Autorisation parentale pour les mineurs
Obligatoire

Je, soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de :

Né(e) le Agé(e) de Ans

Groupe sanguin et facteur rhésus du compétiteur :

Faisant partie du club :

- Nom du club :
- Numéro du club :
- Numéro de Licence Compétition du mineur :

Autorise à participer aux épreuves de compétition **Technique et/ou Combat *** de la FVCTVNF.

J'autorise les organisateurs à le/la faire évacuer vers le service hospitalier adéquat par les services de secours appropriés, si cela s'avérait nécessaire.

J'autorise les organisateurs à diffuser, sur tout support, les photos et vidéos où le mineur apparaîtrait

Oui - Non*

Je certifie avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement de cette compétition technique et Combat.

Veillez indiquer deux personnes à contacter en cas d'évacuation :

- Nom : Prénom : Tel :
- Nom : Prénom : Tel :

Date : Signature du représentant légal :

A scanner une fois signé et à envoyer au format PDF à michel.brenot@vocotruyen-france.fr en même temps que le certificat médical.

Toute inscription sans autorisation parentale ni certificat médical non joint au dossier ne sera pas prise en compte.

Les clubs ayant souscrit un "Contrat Club" ne sont pas concernés mais ils doivent posséder ces documents au sein de leur association et les présenter en cas de blessure du mineur.

*** rayer la mention inutile.**

Tableaux des Catégories Saison 2015 - 2016

Catégories d'Âges

Catégories	Âges	conditions	Années
Poussins	6 - 7 ans	nés en	2008 - 2009
Pupilles	8 - 9 ans	nés en	2006 - 2007
Benjamins	10 - 11 ans	nés en	2004 - 2005
Minimes	12 - 13 ans	nés en	2002 - 2003

Les catégories d'âges sont définies pour les tranches d'âges au début de la saison sportive et non par la date de naissance

Catégories de Poids

Poussins (F)	Poussins (M)	Pupilles (F)	Pupilles (M)	Benjamines	Benjamins	Minimes (F)	Minimes (M)
6 - 7 ans		8 - 9 ans		10 - 11 ans		12 - 13 ans	
- 20 kg	- 20 kg	- 25 kg	- 25 kg	- 30 kg	- 30 kg	- 35 kg	- 35 kg
- 25 kg	- 25 kg	- 30 kg	- 30 kg	- 35 kg	- 35 kg	- 40 kg	- 40 kg
- 30 kg	- 30 kg	- 35 kg	- 35 kg	- 40 kg	- 40 kg	- 45 kg	- 45 kg
- 35 kg	- 35 kg	- 40 kg	- 40 kg	- 45 kg	- 45 kg	- 50 kg	- 50 kg
- 40 kg	- 40 kg	- 45 kg	- 45 kg	- 50 kg	- 50 kg	- 55 kg	- 55 kg
+ 40 kg	- 45 kg	+ 45 kg	- 50 kg	+ 50 kg	- 55 kg	+ 55 kg	- 60 kg
	+ 45 kg		+ 50 kg		+ 55 kg		+ 60 kg

Les combattants doivent avoir leur propre équipement homologué ou celui de leur club.

Liste des armes autorisées en compétition de Vo Co Truyen Vietnam

Lors des compétitions techniques de la catégorie Bai Vu Ki, seules certaines armes traditionnelles conventionnelles sont autorisées.

Liste des armes autorisées en compétition technique pour la saison 2015 / 2016 :

1.	bâton	Truong Con
2.	cimeterre	Ma Dao
3.	couteau	Doan Dao
4.	couteaux doubles	Ho Diep Song Dao
5.	épée	Kiem
6.	éventail	Quat
7.	fléau à deux branches	Long Gian
8.	hallebarde	Dai Dao
9.	lance	Thuong Kich
10.	sabre	Dao
11.	tri-bâton	Tam Tiet Con
12.	autres armes	à présenter aux juges pour validation ou pas

ATTENTION : Une catégorie ne pourra être ouverte que s'il y a au moins 3 compétiteurs ou 3 équipes.

Néanmoins un « regroupement ou sur-classement » sera effectué en fonction des possibilités et dans le respect de la Règlementation Compétition.

Une communication sera faite aux clubs, une semaine avant la compétition, pour indiquer les catégories fermées en épreuves techniques et en épreuves combat pour éviter le déplacement inutile des compétiteurs et compétitrices concernés.

Catégories des Epreuves Individuelles et par Equipes

TOUS les champs concernant le compétiteur sont obligatoires :

N° du club, Nom du club, numéro de licence, nom, prénom, date de naissance, sexe, et poids pour les combattants.

La catégorie se mettra automatiquement selon l'année de naissance.

Précisez le poids EXACT du compétiteur. Ne mettez pas des choses du genre "40 kg", "40 – 45 kg", et autre. Il faut juste la valeur de son poids.

Si vous ne connaissez pas vraiment le poids de votre compétiteur, vous pouvez mettre une valeur de manière à le faire entrer dans sa catégorie.

Par exemple, pour un compétiteur de la catégorie 40 - 45 kg, vous pouvez mettre une des valeurs suivantes : 40, 41, 42, 43, 44.

Du moment que le poids est STRICTEMENT **inférieur à 45 kg**. Reportez-vous au tableau **Catégorie de Poids**.

Pour les poussins seules les catégories Leçon libre Mains Nues, Leçon libre Armes (Courte, longue et souple rassemblés), épreuves par équipe et combat sont ouvertes.

Epreuves Individuelles Sauf pour les Poussins	
Quy Dinh Groupe 1 Mains Nues	QD G1 (Se référer à la page 9)
Quy Dinh Groupe 2 Mains Nues	QD G2 (Se référer à la page 9)
Quy Dinh Groupe 1 Armes	QD A G1 (Se référer à la page 9)
Quy Dinh Groupe 2 Armes	QD A G2 (Se référer à la page 9)
Leçon libre Mains Nues	L M N (Se référer à la page 9)
Leçon libre Armes Courtes	L A C (Se référer à la page 9)
Leçon libre Armes Longues	L A L (Se référer à la page 9)
Leçon libre Armes Souples	L A S (Se référer à la page 9)
Thi Dau (Combat)	TD (Combats à 2 mains nues)

Epreuves par Equipe	
Synchronisé Mains Nues	Synchronisé MN (Enchaînements synchronisés codifiés mains nues à 3)
Synchronisé Armes	Synchronisé A (Enchaînements synchronisés codifiés armes à 3)
Song Luyen Mains Nues	Song Luyen MN (Combat 2 à 2 préétabli mains nues)
Song Luyen Arme	Song Luyen A (Combat 2 à 2 préétabli avec arme)
Doi Luyen Mains Nues	Doi Luyen MN (Combat à 3 préétabli mains nues)
Doi Luyen Armes	Doi Luyen A (Combat à 3 préétabli avec arme)

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE, les inscriptions sont à envoyer avant le vendredi 20 mai 2016 à michel.brenot@vocotruyen-france.fr

ATTENTION

Epreuves Individuelles : un compétiteur ne peut s'inscrire que seulement dans 2 Epreuves Techniques Individuelles avec ou sans Arme sur les 8 proposées.

Epreuves par Equipe : un compétiteur ne s'inscrire que seulement dans 2 Epreuves Techniques par Equipe avec ou sans Arme sur les 6 proposées.

Les combattants doivent posséder 2 licences et amener leur propre équipement de protection homologué ou celui de leur club.

Exemple de Tableau à remplir

	INSCRIPTIONS COUPE DE FRANCE ENFANTS 2016 A RENVoyer AU PLUS TARD LE VENDREDI 20 MAI 2016
---	--

N° Club	92004
Nom du Club	Club Judo
Adresse	Boulevard de la République
Ville	92400 Colombes

INSCRIPTIONS (combattants)	Prénoms	PRENOM	N° LICENCE	SEXE	ADRESSE	LIBRE TECHNIQUE	LIBRE COMBAT	J. SAMEDI	J. DIMANCHE
	Nom	PRENOM	920040001 L	M		OUI	OUI		OUI
	Année de Naissance								
	Année de Naissance								

*Veuillez répondre par OUI ou par NON, pour les épreuves individuelles, et par plusieurs N° d'ÉQUIPE par catégorie pour les épreuves par équipe.
 Pour les catégories individuelles, le combattant ne peut en totaliser que 2 sur les 3 proposées.
 Pour les catégories par équipe, le combattant ne peut en totaliser que 2 sur les 3 proposées.
 Pour les catégories par équipe, un Club ne peut présenter que 3 équipes par catégorie par équipe.
 FORMULAIRE À REMPLIR POUR LES CERTIFICATS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS. PARAFRÉQUER POUR LES MEMBRES SAUF SI VOUS AVEZ SIGNÉ UN "CONTRAT CLUB".
 TOUTES INSCRIPTIONS SANS CES DOCUMENTS, JOURS DE SÉJOUR, PAYS, PAS DE COMPTE.

N° Club	Nom du Club	N° licence	Participation(s)				Club Junior - masculin				Club				Synchronisé		Semi-lycée		200 lycées		TH DU TD	
			Nom	Prénoms	Année de Naiss.	Cat.	Sexe	Poids	GD/G1	GD/G2	GD & G1	GD & G2	L M N	L & C	L & L	L & S	MH	A	MH	A		MH
92004	Club Judo	920040001 C	DUPONT	Stéphane	2008	90	Martial															
92004	Club Judo	920040002 C	DUPON	Esther	2008	45	Technique															
92004	Club Judo	920040003 C	LIBAL	Esther/Emilie	2002	55	Martial															
92004	Club Judo	920040004 C	DUPONT	Esther	2008	45	Technique															
92004	Club Judo	920040005 C	LIBAL	Esther	2004	45	Technique															
92004	Club Judo	920040006 C	DUPONT	Esther	2008	45	Technique															
92004	Club Judo	920040007 C	DUPONT	Esther	2005	45	Technique															

- Chaque club présentant moins de 4 compétiteurs doit proposer au minimum 1 personne licencié à la FVCTVNF pour le corps arbitral (juge, arbitre ou un administrateur) le samedi et le dimanche si le club présente des combattants.
- Chaque club présentant de 4 à 10 compétiteurs et plus doit proposer au minimum 2 personnes licenciés à la FVCTVNF pour le corps arbitral (juge, arbitre ou un administrateur) le samedi et le dimanche si le club présente des combattants.
- Cette personne doit être licenciée et avoir 18 ans.

Accès au lieu de compétition et hébergement

Accès

Le lieu de la compétition se situe à 25 km de Paris avec comme possibilité :

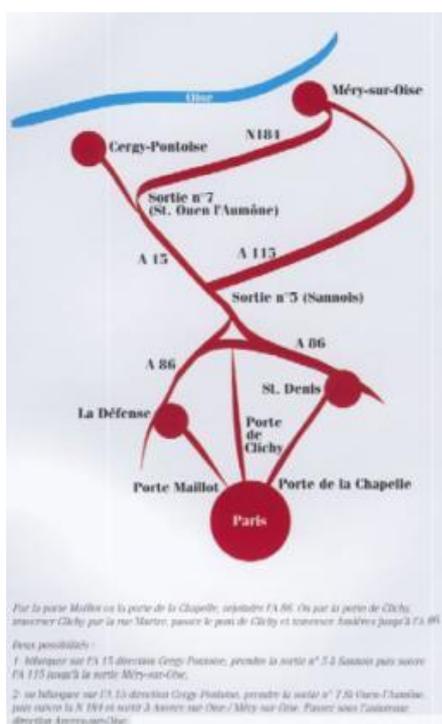
Axes routiers : la A15, la A115 et la N184 (Francilienne)

Transports en commun : Méry sur Oise possède une gare SNCF à 30 mn de la Gare du Nord.

Possibilité de prendre le RER jusqu'à la Gare d'Ermont-Eaubonne mais aussi à partir de la Gare Saint Lazare pour arriver à Ermont puis changer pour prendre le train vers Méry.

En provenant du Nord par l'autoroute A16, sortir à l'Isle-Adam, prendre la N1 puis la N184 jusqu'à Méry sur Oise.

Des bus partent de Cergy Pontoise et s'arrêtent à Méry sur Oise.



Hébergement

Campanile Taverny – les Portes de Taverny – A115, 95158 Taverny,

Hôtel les Balladins – Allée des Trois Caravelles BP 9044, 95071 Saint Ouen l'Aumône,

Hôtel Première Classe – Cité de l'Auto – Rue Louise Weiss, 95310 Saint Ouen l'Aumône.

Navette Gratuite (organisée par le club de Méry)

Une navette sera à votre disposition de 09h00 à 11h00 le samedi et le dimanche pour vous acheminer de la Gare de Méry au gymnase dont le départ sera situé devant la Gare de Méry.

Cette navette pourra aussi amener les compétiteurs et accompagnateurs aux Hôtels ci-dessus désignés et viendra les chercher le dimanche matin.

Egalement, elle sera présente pour le retour vers la Gare le samedi et le dimanche dans les deux sens.

Fédération Vo Co Truyen Vietnam de France

Synthèse de la Règlementation

Coupe de France Enfants 2016



Règles Générales

Groupe	Catégories	Âges	Compétition
Enfants	Poussins	6 et 7 ans	Départementale Régionale Nationale
	Pupilles	8 et 9 ans	
	Benjamins	10 et 11 ans	
	Minimes	12 et 13 ans	
Adultes	Cadets	14 et 15 ans	
	Juniors	16 à 17 ans	
	Seniors	18 ans à 34 ans	
	Vétérans	35 ans et plus	

Catégories d'âge :

Les compétiteurs sont répartis en **8 catégories** d'âge :

Un tableau de correspondance des âges et des années de naissances est diffusé en début de chaque saison.

Chaque timbre de licence la FVCTVNF mentionne la catégorie d'appartenance.

Catégories de grade :

- Tout compétiteur reste dans la catégorie de grade dans laquelle il a été sélectionné tout au long de la saison même si le compétiteur concerné change de grade en cours de saison.
- Pour éviter toute ambiguïté il conservera lors des compétitions le grade avec lequel il a été sélectionné.
- La catégorie de grade est définie dans le descriptif de chaque épreuve.
- Poussins – Pupilles – Benjamins – Minimes Tous grades
- Cadets -Juniors –Seniors - Vétérans Du 1^{er} au 16^{ème} CAP

Compétition technique.

Catégories d'épreuves :

Epreuves individuelles

Quy Dinh composée de 4 types d'épreuves – **Sauf pour les poussins**

- o Quy Dinh Groupe 1 Mains Nues : Bạch Hạc Sơn Quyền, Lão Hồ Thượng Sơn, Hùng Kê Quyền
- o Quy Dinh Groupe 2 Mains Nues Supérieur : Ngọc Trần Quyền, Lão Mai Quyền, Kim Ngư Quyền
- o Quy Dinh Groupe 1 Arme : Huỳnh Long Độc Kiếm, Tứ Linh Dao, Roi Thái Sơn
- o Quy Dinh Groupe 2 Arme Supérieure : Thanh Long Độc Kiếm, Bát Quái Côn, Siêu Xung Thiên, Độc Lư Thương

Quyên Libre composée de 4 types d'épreuves

- o Leçon libre Mains Nues
- o Leçon libre Armes Courtes*: bâton(s) court(s), sabre(s), épée(s), couteau(x) papillon(s),...
- o Leçon libre Armes Longues*: bâton long, hallebarde, lance
- o Leçon libre Armes Souple* : tri bâton, chaîne, fléaux à 2 branches(s)...

Pour les Poussins, seul deux épreuves techniques sont retenue, **Quyên Libre** composée de 2 types d'épreuves

- o Leçon libre Mains Nues
- o Leçon libre Armes

Epreuves par équipe

Song Luyen :

- o Arme à 2 personnes
- o Mains Nues à 2 personnes

Doi Luyen :

- o Mains Nues à 3 personnes
- o Armes à 3 personnes

Synchronisé :

- o Mains Nues à 3 personnes
- o Armes à 3 personnes

Compétition Combat

Durée du combat

Gestion	- Le décompte du temps d'un combat commence quand l'arbitre donne le signal de début « DAU » et s'arrête à chaque fois que l'arbitre dit « THOI ». - Le chronomètreur signale distinctement les 30 dernières secondes du combat à voix haute. - Le chronomètreur signale distinctement la fin du combat au moyen d'un gong.
Durée	- 1 fois 2 minutes pour les éliminatoires - 2 fois 2 minutes pour les finales avec 1 minute de repos
Prolongation	- 1 fois 1 minutes

Règle générale de frappe des coups portés

- Les coups portés doivent être contrôlés, nets et précis avec une très bonne maîtrise en fonction du point d'impact. L'attaque n'ayant pas été parée, contrée ou déviée.
- Les techniques n'entrant pas dans ce cadre ne sont pas comptabilisées par les juges, voire sanctionnées.
- L'arbitre se doit d'intervenir s'il y a un manque flagrant de maîtrise par l'un des combattants.
- Tous les coups portés à la tête doivent être contrôlés de façon à ne pas créer de lésions.
- Le coup ne doit pas être **traversant**, surtout au niveau de la tête, un contrôle et une maîtrise sont nécessaires.

Zones de contact

Zones autorisées	Zones interdites
<ul style="list-style-type: none"> - Les deux côtés et la partie frontale du casque ; - Les mains et les bras ; - Le corps (parties faciale et latérales) ; - Les jambes, tibias, mollets et pieds (en vue d'un balayage) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Le triangle du visage (des yeux au menton, le nez et la bouche) ; - Dos (du coccyx à la base du crâne) ; Occipital et apex crânien ; - Le cou ; Le bas-ventre ; La hanche ; Le genou ; - Les cuisses (<i>en enchaînements répétés</i>) ;

Coups portés

autorisés	<ul style="list-style-type: none"> - Coup de poing et de revers dans les zones autorisées. - Coup de pied, dans les zones autorisées - coude ou genou au corps. - Coup de pied circulaire dans les membres inférieurs (intérieur, extérieur)
interdits	<ul style="list-style-type: none"> - de tirer les cheveux, les oreilles, les parties génitales, de pincer la peau, de mordre, de tordre les doigts et les oreilles. - D'une manière générale, d'accomplir toute action, geste ou prise ayant pour but de faire souffrir ou de blesser l'adversaire. <ul style="list-style-type: none"> o Coup de tête. Coup de coude et genou avec saisie. o Coup de coude et genou à la tête. o Coup de pique, de paume et tranchant. Blocage volontaire avec la pointe du coude. o Coup remonté au visage (uppercut _ Toi Son Ung Trao). Coup de poing retourné circulaire. o Les techniques portées sur une zone interdite o Plus de 3 coups de poing consécutifs à la tête o Les techniques de percussion avec main ouverte o Coup de poing retourné à la tête o Coup de poing remontant à la tête o Coup de pied direct dans les membres inférieurs o Coup de genou ou de coude dans la tête o Coup de genou ou de coude avec saisie o Coup de tête

Balayages

Autorisés	- Balayage intérieur et extérieur au-dessus des chevilles
Interdits	- Autres que ceux autorisés.
Coups portés	<ul style="list-style-type: none"> - On considère qu'un compétiteur est au sol dès qu'une autre partie du corps autre que les pieds d'un compétiteur touche l'aire de compétition. - Il est interdit de porter des coups à la tête du compétiteur qui est considéré au sol. - A la suite d'un balayage, il est possible d'enchaîner une seule technique totalement contrôlé. A la suite de quoi, le compétiteur doit s'écarter de son adversaire et l'arbitre interrompre le combat.
Blessure	- Si un compétiteur tombe mal, alors que le balayage est contrôlée, et doit abandonner, le compétiteur à l'origine du balayage est déclaré vainqueur.

Ciseaux

Autorisés	- Au niveau de la cuisse et du corps, à partir d'une position debout.
Interdits	- Ciseau au cou ; Ciseau aux genoux.
Coups portés	- On considère qu'un compétiteur est au sol dès qu'une autre partie du corps autre que les pieds d'un compétiteur touche l'aire de compétition. - Il est interdit de porter des coups à la tête du compétiteur qui est considéré au sol. - A la suite d'un ciseau, il est possible d'enchaîner une seule technique de poing sur le plastron. A la suite de quoi, le compétiteur doit s'écarter de son adversaire et l'arbitre interrompre le combat.
Blessure	- Si le compétiteur subissant le ciseau se blesse alors que le ciseau est contrôlée, et doit abandonner, le compétiteur à l'origine du ciseau est déclaré vainqueur.

Projections

On entend par projection toute chute provoquée par le compétiteur opposé. C'est une perte d'équilibre provoquée par l'attaquant faisant toucher une partie du corps autre que les pieds du défenseur sur l'aire de compétition. C'est l'arbitre centrale qui décide de valider le travail au sol ou pas.

Autorisées	- Toute projection contrôlée par les bras ; par les jambes et le corps. - saisie du corps sans action (max 5 sec)
Interdites	- Toutes projections avec saisie de la tête ; saisie du Vō-Phuc uniquement ; - Toutes projections par la saisie du col provoquant un étranglement ; - Toutes les projections non contrôlées. - saisie de la tête - la lutte au sol - les techniques de clés et de verrouillage articulaire - les techniques d'étranglement
Réalisation	- La projection est valide si elle ne s'éternise pas dans le temps : 5 secondes maximum. L'arbitre est là pour y veiller. Si au bout de 5 secondes il n'y a aucune action décisive, l'arbitre interrompt le combat.
Validité	- La projection est validée lorsque la personne ayant initié l'action se retrouve lors du contact au sol en position supérieure (au dessus de l'adversaire, l'attaquant n'est donc pas forcément debout)
Coups portés	- On considère qu'un compétiteur est au sol dès qu'une autre partie du corps autre que les pieds d'un compétiteur touche l'aire de compétition. - Il est interdit de porter des coups à la tête du compétiteur qui est considéré au sol. - A la suite d'une projection, il est possible d'enchaîner une seule technique contrôlée. A la suite de quoi, le compétiteur doit s'écarter de son adversaire et l'arbitre interrompre le combat.
Blessure	- Si un compétiteur tombe mal, alors que la projection est contrôlée, et doit abandonner, le compétiteur à l'origine de la projection est déclaré vainqueur.

Saisie ou corps à corps debout

La saisie est définie lorsque les compétiteurs sont debout. **Type de saisie :**

- La saisie peut se faire à une ou deux mains ;
- La saisie offensive est autorisée (saisir directement l'adversaire) ;
- La saisie défensive est autorisée (saisir l'attaque de l'adversaire) ;

Saisies autorisées	- Les bras ; Les jambes ; Le dessus du pied et le talon, le tronc ;
Saisies interdites	- La tête ; Le cou ; Les mains ; Les doigts ; La plante des pieds ; Les orteils ; - Si la saisie au cou est consécutive à un glissement de bras ou à une tentative de dégagement, l'arbitre interrompt le combat.
Coups portés autorisés lors d'une saisie	- Sur le plastron, avec les membres supérieure et inférieure (genoux interdit) limités à 3. - A la tête avec les membres inférieurs, - Dès qu'il y a plus de <u>trois coups portés</u> (l'arbitre interrompt le combat)
Interdits lors d'une saisie	- A la tête avec <u>les membres supérieurs.</u>
Durée	- Une saisie ou un corps à corps debout ne peut durer plus de 5 secondes. - Si au bout de 5 secondes, aucune action décisive n'apparaît l'arbitre interrompt le combat.

Barème des points

Pied tête sauté , sur les parties <u>latérales du casque</u> . Projection, Balayage, Ciseau suivi d'un coup de poing au plastron ou au corps.	3 points
Pied sur les parties latérales du casque.	2 Points
Pied sauté au plastron ou au corps.	
Projection, Balayage, Ciseau non suivi	
Poing, revers , sur les parties <u>latérales et frontale du casque</u> .	1 Point
Revers, poing, coude, genou et pied au plastron ou au corps.	
Techniques sur les jambes ou sur les bras	0 Point
Un avertissement de première catégorie	- 1 Point*
Un avertissement de deuxième catégorie	- 2 Points*
durant un même combat : 2 avertissements de deuxième catégorie ou 3 avertissements de première catégorie	Disqualification
Ne veut pas reprendre le combat.	Déclaré perdant
Ne peut pas reprendre le combat au bout de 10 secondes ** (<i>Souffle coupé</i>)	

* Les points soustraits sont multipliés par le nombre de juges combats

** Lorsqu'un compétiteur ne peut pas reprendre le combat à la suite d'un coup ou d'une technique autorisée valide, et qu'il n'y a aucune blessure, étourdissement ou perte de conscience observée par le médecin l'arbitre signale au chronométreur de commencer le décompte des 10 secondes. **Tout souffle coupé est sujet au décompte des 10 secondes.**

Protections

Les compétiteurs doivent être munis de protections personnelles homologuées par la FVCTVNF (*se reporter Annexe B*).

En cas de prêt de matériel par le responsable de la manifestation, toutes les mesures d'hygiène doivent être prises sous sa responsabilité.

Protections obligatoires Pour tous	<ul style="list-style-type: none"> - Casque souple, maintien du menton et protection de l'arrière de la tête. - Gants à mousse haute densité d'équivalence 8 à 10 Oz ou souples renforcés (voir modèle Annexe B) permettant la préhension avec protection du pouce ; - Coquille homme ou femme ; Protèges tibia pied talon souples ; - Protège dents ;
Plastron Souple	<ul style="list-style-type: none"> - Le plastron est <u>obligatoire</u>
Protections obligatoires pour les pratiquantes	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les compétitrices, le protège poitrine est obligatoire dès que cela est nécessaire. Dans ce dernier cas un plastron ceinture est autorisé à la place du plastron complet. - Le protège poitrine est portée sous le VÖ-PHUC.
Protections facultatives	<ul style="list-style-type: none"> - Protège coude, genou et avant-bras souple. - Bandage poignet ; - Bandage main ;
Protections interdites	<ul style="list-style-type: none"> - toutes autres protections non obligatoires ou facultatives.

La sortie volontaire

La sortie volontaire est déclarée par l'arbitre. La sortie volontaire correspond à la sortie de l'aire de combat (*traverser complètement le tapis orange délimiteur*) d'un des combattants sans qu'il y ait eu de réponses aux attaques reçues.

La sortie de l'aire de combat a été utilisée dans ce cas-là, par l'un des combattants, pour arrêter le combat. Cette démarche de non-combativité est sanctionnée par un avertissement de première catégorie. Si un combattant reçoit une technique qui le projette hors de l'aire de combat, cette sortie n'est pas considérée comme une sortie volontaire.

Actions interdites

- -Attitude incorrecte envers l'adversaire, le corps arbitrale ou le public
- -Comportement désobligeant envers l'adversaire, le corps arbitral ou le public
- -Comportement exposant aux blessures ou mettant en cause la sécurité
- -Fuite (tourner le dos à l'adversaire)
- -Simulation de blessure
- -saisie de l'adversaire plus de 5 seconde
- -sortie de l'aire de combat

Barème des avertissements et disqualification

La compétition de VCTVN est un sport, c'est pourquoi **les techniques dangereuses sont interdites et que les coups doivent être maîtrisés.**

Les compétiteurs entraînés peuvent supporter de forts impacts sur les muscles, tels que les abdominaux, **cependant**, la tête, le visage, le cou, l'aîne et les articulations restent vulnérables aux blessures.

Pour ces raisons, toute technique provoquant une blessure est pénalisée sauf si le compétiteur s'est mis délibérément en danger.

Avertissement 1^{ère} catégorie Nhat Canh Cao - 1 point* (infraction mineure)	Manque de combativité.
	Aller volontairement au sol pour fuir le combat.
	Dos tourné à l'adversaire.
	Mettre en danger sa propre sécurité.
	Technique donnée après l'ordre « Thoï ! » de l'arbitre. Technique donnée avant l'ordre « Dau ! » de l'arbitre.
	Agressivité ou manque de sang-froid.
	Le combattant tire, agrippe, projette et maintien délibérément l'adversaire au sol.
Une sortie volontaire.	
Avertissement 2^{ème} catégorie Nhi Canh Cao - 2 points* (infraction sérieuse)	Blessure sans arrêt du combat avec technique et sur zone autorisée.
	Technique autorisée non maîtrisée.
	Zone de contact interdite touchée sans blessure (genou, sexe, nuque ...)
	Technique interdite
	Abus du décompte du temps.
	Réaction exagérée à un contact léger.
	Feindre la blessure (<i>après examen du médecin</i>).
Disqualification Loai (infraction très sérieuse)	Zone de contact interdite avec blessure (suite avis médical).
	Technique interdite avec blessure (suite avis médical)
	Deux avertissements de deuxième catégorie. Ou Trois avertissements de première catégorie. <i>Durant un même combat, prolongation incluse.</i>
	Présentation d'un poids ne correspondant pas à sa catégorie.
	Non présentation au 3 ^{ème} appel de son nom et au-delà d'une minute.
	Mesure d'hygiène.
Comportement, réflexions incorrectes à l'égard de l'adversaire, de son entraîneur, de l'arbitre, des juges, du public.	
Elimination totale Loai Va Câm (infraction très grave)	C'est l'élimination de la manifestation si : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le compétiteur n'obéit pas aux ordres de l'arbitre ; ou Le compétiteur agit de façon malveillante ; ○ Le compétiteur commet un acte qui porte atteinte à l'éthique de l'Art Martial Vietnamien; ○ Le compétiteur commet des actions considérées comme ne respectant pas l'esprit de compétition. L'élimination de la manifestation est obligatoirement accompagnée d'une demande de sanction disciplinaire faite par l'arbitre auprès des instances fédérales.

***les points soustraits sont multipliés par le nombre de juges combat**

Remarques :

- Durant les prolongations, l'avertissement de première catégorie n'entraîne pas la défaite immédiate, la prolongation continue, même si le compétiteur a eu un avertissement de deuxième catégorie pendant la période de combat normal.
- Le mauvais comportement d'un combattant peut donner lieu à une sanction disciplinaire.
- Toute personne éliminée totalement ne peut monter sur un podium, ni être sélectionnée.